



**CONCLUSIONS DU SOMMET EUROPÉEN DES RÉGIONS ET DES VILLES
LES 5 ET 6 MARS 2009 À PRAGUE**



<p style="text-align: center;">CONCLUSIONS DU SOMMET EUROPÉEN DES RÉGIONS ET DES VILLES LES 5 ET 6 MARS 2009 À PRAGUE</p>
--

Nous, membres du Comité des régions et représentants élus des autorités régionales et locales réunis à Prague les 5 et 6 mars 2009 à l'occasion du Sommet européen des régions et des villes, et alors que l'Union européenne célèbre le vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin et de la victoire de Solidarność en Pologne, et le cinquième anniversaire de l'élargissement à l'Europe centrale et orientale:

- **Soulignons** que les citoyens européens attendent de l'Union européenne une sécurité, stabilité et efficacité accrues et demandent aux institutions communautaires une gestion politique plus proche et plus en phase avec leur vie quotidienne.
- **Réaffirmons** que les réalisations de l'Union européenne, son processus d'intégration politique, ses politiques communes et en particulier sa politique régionale constituent un atout incontestable pour surmonter les conséquences de la crise économique et financière et faire face aux enjeux globaux.
- **Exprimons** notre vive préoccupation à l'égard des effets de la crise économique et financière mondiale dans nos régions, villes et communes pour les entreprises et les citoyens et son impact sur leurs emplois, leurs conditions de vie et leur confiance dans l'avenir.
- **Sommes convaincus** que seule une Europe unie, solidaire, ambitieuse et collectivement responsable, forte de près de 500 millions de citoyens, sera en mesure de:
 - renforcer la compétitivité de son économie et rétablir la confiance des consommateurs et des acteurs économiques,
 - assurer la cohésion économique, sociale et territoriale,
 - lutter contre les effets du changement climatique,
 - garantir sa sécurité d'approvisionnement énergétique et l'accès de tous à l'énergie et ce à des prix abordables,
 - accroître sa capacité d'agir vers une véritable Union politique tout en préservant sa diversité.
- **Rappelons** que l'Union européenne ne pourra relever les défis et les opportunités de la mondialisation sans l'implication directe des autorités régionales et locales dans la conception et la mise en œuvre des stratégies communautaires, conformément aux principes de subsidiarité, de responsabilité et de répartition des compétences.
- **Insistons** sur le rôle crucial des autorités régionales et locales, actrices du changement économique, écologique et sociétal, dans le lancement d'initiatives innovantes et la facilitation des

coopérations qui sont essentielles pour la compétitivité économique et la qualité de vie des citoyens.

- **Sommes dès lors déterminés** à contribuer à la réussite de la réforme économique, sociale et durable de l'Europe. Cette réforme doit reposer sur une stratégie communautaire pour la croissance et l'emploi plus décentralisée et la politique de cohésion qui sont les leviers pertinents pour stimuler l'économie réelle et maintenir la solidarité entre les citoyens.

- **Appelons à:**
 - une action coordonnée de tous les niveaux de responsabilité politique pour assurer la réussite du plan de relance de l'économie européenne et la protection des citoyens contre les conséquences négatives du ralentissement économique et des suppressions d'emploi;
 - la restauration de la confiance dans le système financier par la mise en place de modalités de surveillance efficaces des institutions financières;
 - la mise en place d'une véritable stratégie européenne pour la croissance et l'emploi au-delà de 2010, fondée sur le partenariat entre l'Union européenne, les États membres et ses régions et villes et qui favorise l'investissement à long terme dans l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation et le développement d'infrastructures de qualité et de technologies énergétiquement efficaces;
 - l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne qui renforce à la fois la capacité de décision et d'action de l'Europe dans le monde et la responsabilité partagée des différents niveaux de pouvoirs dans la réalisation des objectifs communs selon les principes de subsidiarité et de proportionnalité;
 - une réforme ambitieuse du budget communautaire qui conjugue les objectifs de la compétitivité, de la solidarité et de la durabilité;
 - une stratégie globale pour garantir la sécurité énergétique et l'adaptation au changement climatique
 - une politique régionale forte qui puisse bénéficier à toutes les régions, qui tienne compte des effets de la crise actuelle, notamment à l'égard de l'éligibilité des régions aux fonds structurels après 2013, qui intègre l'enjeu crucial de la politique urbaine pour le développement durable des villes européennes et qui, à travers la politique de cohésion et des instruments complémentaires, renforce après 2013 la coopération territoriale entre régions de l'Union européenne mais aussi avec les régions d'États tiers;
 - une approche intégrée et globale de la migration et de l'intégration basée sur l'action des collectivités territoriales;
 - une gouvernance à plusieurs niveaux qui, dans le respect du principe de subsidiarité, associe pleinement les autorités locales et régionales au processus décisionnel communautaire et facilite la mise en œuvre de politiques flexibles et adaptées à la diversité européenne.

- **Demandons dès lors:**

- **aux États membres** conformément aux engagements pris lors de la réunion des chefs d'État ou de gouvernement du 1^{er} mars 2009 d'adopter une position claire contre le protectionnisme national et de préserver le potentiel du marché intérieur pour la relance et la croissance de l'économie européenne;
 - **aux États membres et à la Commission européenne** de prendre acte, lors du Conseil européen des 19 et 20 mars 2009, de l'engagement du Comité des régions à l'égard de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne et de sa réforme, de promouvoir l'intégration de plans régionaux de réforme dans les plans stratégiques nationaux et de développer des indicateurs de gouvernance territoriale et participative pour évaluer les plans nationaux de réforme présentés;
 - **à la Commission européenne** de produire un livre blanc sur la cohésion territoriale qui dans sa définition, ses objectifs et son financement garantisse l'équité et la solidarité entre les territoires et contribue efficacement à veiller à la protection du climat et aux effets de la mondialisation et du défi démographique;
 - **à la Banque européenne d'investissement** de soutenir les capacités de financement et d'investissement des autorités régionales et locales: l'investissement dans l'innovation, la recherche et la connaissance dans les régions et les villes et le développement du partenariat public-privé sont fondamentaux pour la réussite du plan de relance européen;
 - **aux institutions communautaires** de mieux légiférer, de réduire les procédures administratives et de tenir compte des principes de proportionnalité et de simplification;
 - **aux Parlements nationaux** d'écouter la voix des autorités régionales et locales disposées à contribuer au monitoring de la subsidiarité à l'égard des actes législatifs européens ayant un impact territorial;
 - **aux médias et aux citoyens** d'encourager, d'animer et de participer dans le cadre de campagnes électorales européennes au débat politique pour l'élection du Parlement européen pour la prochaine mandature 2009-2014.
- **Annonçons** notre intention de nous impliquer activement dans la campagne pour les prochaines élections européennes de juin 2009 et **invitons** ardemment les citoyens à déterminer à travers ce scrutin les choix stratégiques et politiques de l'Union européenne pour les cinq prochaines années.

Construisons l'Europe en partenariat!

Luc VAN den BRANDE
Président du Comité des régions

Ces conclusions ont reçu le soutien de:

- Association des régions frontalières européennes (ARFE)
 - Assemblée des régions d'Europe (ARE)
 - Conférence des régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM)
 - Conférence des présidents des assemblées législatives régionales d'Europe (CALRE)
 - Conférence des présidents de régions à pouvoirs législatifs (REGLEG) et l'Association des élus de montagne (AEM)
 - Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE)
 - Eurocities.
-